



## Escroquerie - peine encourue - ferme ? sursis ?

Par **janetvanderk**, le **26/01/2012** à **13:57**

Bonjour,

mon ami est en détention provisoire depuis le mois d'avril 2011 pour des faits d'escroquerie à la carte bleue.

c'est une connaissance qui l'a dénoncé étant donné qu'il s'était fait arrêter lui-même pour les mêmes faits mais en tant que récidiviste.

je tiens à préciser que mon ami avait un casier complètement vierge à son entrée en détention.

l'instruction a suivi son cours et nous en sommes aujourd'hui à attendre la confrontation qui aura lieu entre le récidiviste délateur et mon ami qui aura lieu le 30/01/2012.

je pense que devrait suivre le jugement.

pensez-vous que mon ami sera condamné à de la prison ferme ? si oui combien à peu près ? ou alors aura t-il seulement du sursis étant donné que son casier était vierge ?

sa détention provisoire dure normalement jusqu'au 05/04/2012, cela fera un an qu'il est là-bas.

merci de vos réponses. Je voudrais tellement qu'il rentre à la maison.